



Statistiques du Commerce International de Marchandises: Manuel des Statisticiens

Vue d'ensemble



Tableau de Contenu

Introduction

Partie I Manuel des statisticiens

Partie II Concepts et définitions

Annexes

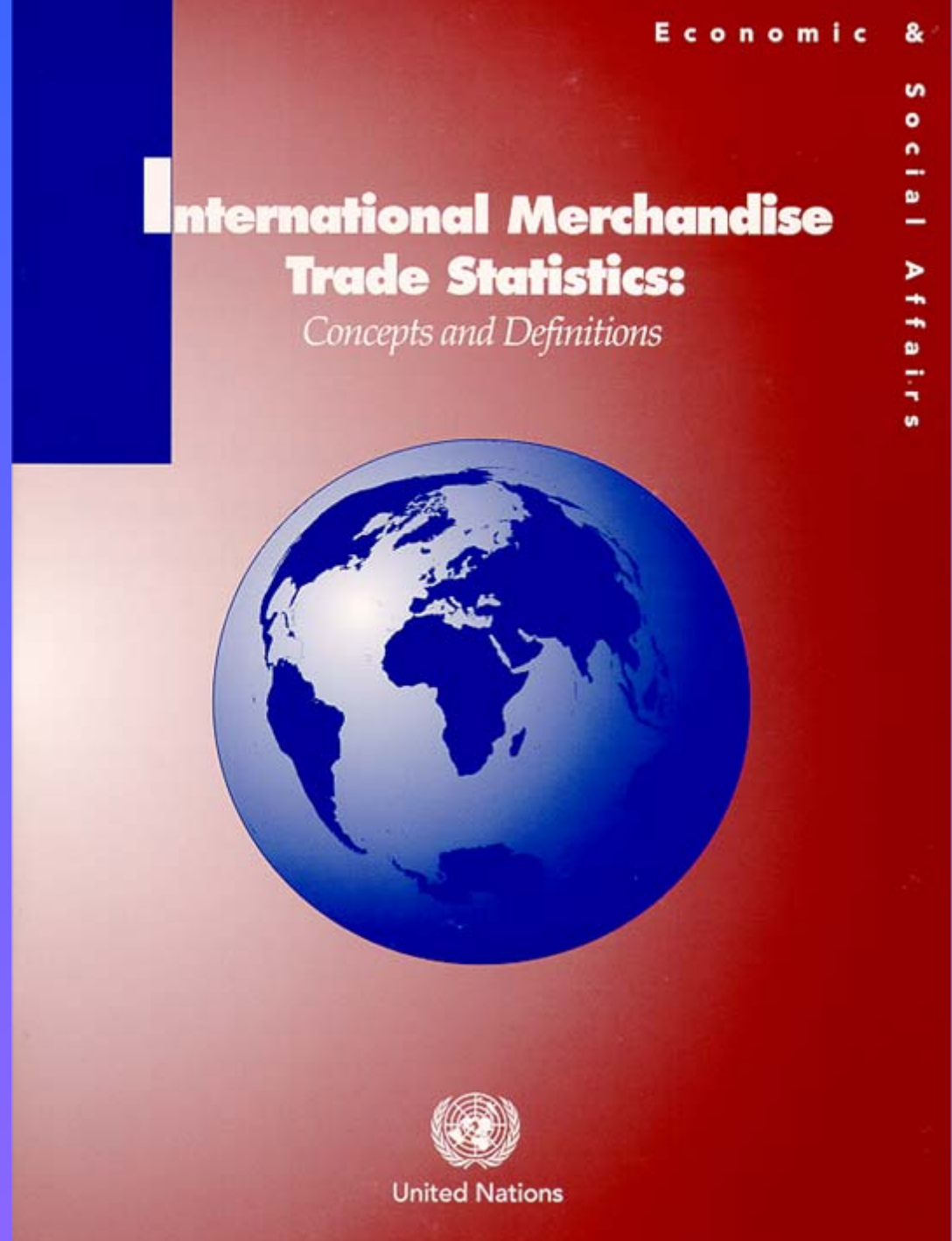


Original 1970

Première révision 1992

Deuxième révision 1998:

- mise-à-jour
- avec référence à SNA 1993
- avec référence à BPM5



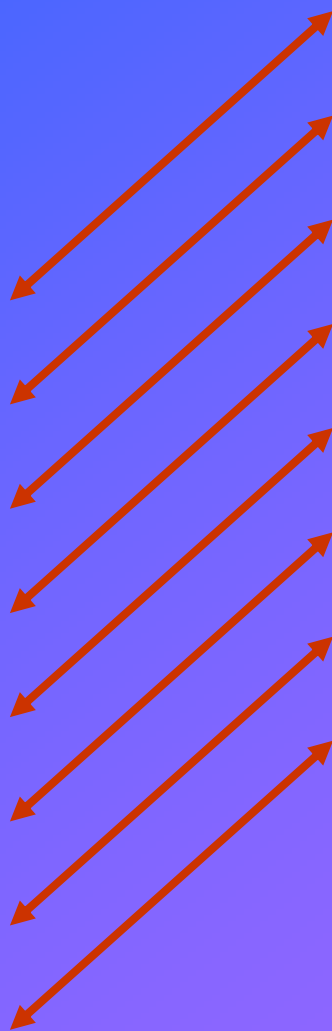


Utilisation des SCIM



TYPES d'Utilisation

Politique économique
Politique du commerce
Analyse du marché
Balances
d'approvisionnement
Infrastructure
Entrée pour d'autres
sortes de statistiques:
 transports
 SCN et BP
 Indices du prix



Catégories d'utilisateurs

Gouvernement
Parlement
Instituts de Recherche
Instituts d'Education
Médias publics
Entreprises de sector privé
Grand public
Organisations internationales



ANNEXES

- A. Exemples des documents de douane.
- B. Ajustements au prix facturé pour obtenir CIF ou FOB valeur de marchandises selon les limites de la livraison des marchandises exportées
- C. Facteurs de conversion
- D. Expériences de pays
- E. Différences principales dans la portée des flux des marchandises : statistiques du commerce international de marchandises et balance des paiements



Cadre Conceptuel

- SCIM, Rév.2
- Le 1993 SCN, MBP5 et Manuel sur les Statistiques du Commerce International de Services
- Les conventions de l'OMD: Convention de Kyoto sur les procédures douanières, la convention du Système Harmonisé des produits
- Les accords de l'OMC: Accord sur l'exécution de l'Article VII du GATT 1994, Accord sur les Règles d'Origine



PNCD Questionnaire 2006

- Est-ce que votre méthodologie nationale de la compilation et dissémination des statistiques du commerce extérieur de marchandises est basée sur SCIM, rév.2 ?
(1.01)



Arrangements institutionnels

Est-ce que l'Institut National des Statistiques est l'agence responsable pour la compilation et dissémination des statistiques du commerce ?
(1.02)

Si Non, veuillez préciser dans le champ Remarques quel agence est responsable.



Arrangements institutionnels

- Est-ce que les agences suivantes fournissent des données pour d'utilisation dans la compilation des statistiques du commerce: l'administration des douanes, la Banque Nationale, les Ministères, les conseils de produits (1.03 – 1.06)
- Est-ce que votre bureau s'est engagé avec une ou plusieurs des agences en signant un accord sur les droits et les obligations par rapport à la division du travail? (1.08)
- Est-ce que vous avez des réunions ou des consultations régulières avec ces agences avant la publication des statistiques de commerce ? (1.09)



Les sources des données

- Est-ce que les relevés douaniers constituent la source principale des données (2.01)
- Est-ce vous utilisez les enregistrements suivants comme source additionnelle
 - Manifestes de transport maritime (2.02)
 - Relevés des autorités monétaires (2.03)
 - Relevés de la poste (2.04)
 - Registres des aéronefs et des navires (2.05)
 - Rapports des conseils de produits (2.06)
 - Documents administratifs associés à la fiscalité (2.07)
 - Enquêtes auprès des entreprises (2.08)



Portée

En générale, est-ce que vous comprenez dans les statistiques du commerce des biens qui entrent (importations) ou quittent (exportations) votre territoire économique (à l'exception des biens en transite et en admission/ enlèvement temporaire) ?
(3.01)

Est-ce vous utilisez le changement de propriété entre résidents et non-résidents comme base pour comprendre certains produits dans les statistiques du commerce? (3.02)

Est-ce que votre bureau fait la compilation des statistiques du commerce ventilées par produit et partenaire sur la base du changement de propriété ? (3.03)



Date d'enregistrement

- Est-ce vous utilisez la date de présentation de la déclaration en douane comme approximation de la date à laquelle les biens entrent ou quittent votre territoire ?
(3.04)
- Si non, veuillez indiquer quelles dates sont utilisées dans le champ Remarques



Est-ce que vous incluez les biens suivants dans les statistiques du commerce ?

- les biens échangés en vertu d'accords de troc (12.04)
- l'aide alimentaire et d'autre aide humanitaire (12.06)
- les biens à destination militaire (12.07)
- le commerce "pendulaire« (12.09)
- biens à transformer (i.e., des biens envoyés à l'étranger ou introduits dans votre pays en vue d'y être transformés, y compris sous contrat et sous régime pour perfectionnement actif) (12.13)
- les biens qui franchissent les frontières à la suite de transactions entre une société mère et ses entreprises d'investissement direct (filiales, succursales) (12.15)



Est-ce que vous incluez les biens suivants dans les statistiques du commerce (cont.)

- Des biens retournés (12.16)
- L'électricité et le gaz (12.17)
- L'eau (12.18)
- Les effets des travailleurs migrants (12.20)
- Les biens sous location financière (i.e., location d'une durée d'un an ou plus) (12.22)
- Des navires, aéronefs et autres équipements mobiles (12.23)
- Les déchets et ferraille (avec une valeur positive) (12.31)
- Le commerce frontalier (12.32)
- Les biens saisis par les douanes et vendus après (12.34)



Est-ce que vous excluez les biens suivants dans les statistiques du commerce ?

- l'or monétaire, billets de banque et titres émis, et pièces en circulation (13.01 et 13.02)
- biens en admission ou expédition temporaire (13.03)
- bouteilles vides retournées pour être remplies (13.14)
- N'importe quelle catégorie des biens utilisé ou en occasion (13.15)
- Déchets et ferraille sans valeur positive (13.16)
- Equipement mobile en cession pendant qu'il est en dehors du pays de résidence du propriétaire original (13.17)
- Réparation des biens (13.22)



Systemes de Commerce



- Commerce général

territoire statistique =
territoire économique

- Commerce spécial

- Définition stricte

territoire statistique = zone de libre
circulation

- Définition rélaxe

territoire statistique = zone de libre
circulation

+ zones de perfectionnement actif

+ zones franches industrielles



Flux de Commerce

IMPORTATIONS DES PRODUITS ETRANGERS Zone de libre circulation

EXPORTATIONS DES PRODUITS DOMESTIQUES

TRANSITS

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS TEMPORAIRES

ENDROITS pour perfectionnement passif

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS
POUR PERFECTIONNEMENT PASSIF

IMPORTATIONS et EXPORTATIONS
Pour perfectionnement actif

Endroits pour perfectionnement actif
Zones franches industrielles



Transformations

Est-ce que votre pays utilise la Convention de Kyoto (pour simplification et harmonisation des procédures douanières) comme base pour vos définitions des régimes douaniers? (4.01)

"perfectionnement actif": le régime douanier qui permet de recevoir dans un territoire douanier, en suspension des droits et taxes à l'importation, certaines marchandises destinées à subir une transformation, une ouvraison ou une réparation et à être ultérieurement exportées



"perfectionnement actif"

- Est-ce que la déclaration en douane vous permet l'identification des régimes suivants
 - Admission temporaire pour perfectionnement actif (4.08)
 - Exportation des biens après perfectionnement actif (4.09)
 - Exportation temporaire pour perfectionnement passif (4.10)
 - Réimportation après exportation temporaire pour perfectionnement passif (4.11)
- Est-ce que vous enregistrez les biens à transformer et les biens qui sont produits sur une évaluation brute avant et après la transformation?



Autres procédures douanières

- Est-ce que la déclaration en douane vous permet l'identification des régimes suivants
 - Réimportation en l'état (4.04)
 - Admission temporaire pour réexportation en l'état (4.06)
 - Admission en entrepôts de douane (4.12)
 - Expédition des biens des entrepôts de douane (4.13)
 - Admission et expédition des zones franches (4.14 et 4.15)
 - Admission et expédition des zones franches industrielles (4.16 et 4.17)



Systemes de Commerce

Est-ce vous diffusez des statistiques du commerce seulement selon le système général de commerce? (5.12)

Est-ce vous diffusez des statistiques du commerce seulement selon le système spécial de commerce ? (5.13)

Est-ce vous diffusez des statistiques du commerce selon le système général et aussi le système spécial de commerce ? (5.14)



Classifications

Est-ce que vous utilisez le système harmonisé pour votre base de données détaillées ? (6.01)

Est-ce que vous publiez des données sous forme de la SH, CTCI, CPC, GCE ou CITI ? (6.02 – 6.06)

Est-ce que vous enregistrez ou estimez la quantité selon les unités recommandées par l'Organisation Mondiale des Douanes pour chacun des titres du SH? (6.09)



Evaluation

Est-ce que vous utilisez des dispositions de l'Accord de l'OMC relatif à l'évaluation comme base pour les calculs de la valeur statistique de marchandises ? (7.01)

Est-ce que des données sur le fret international et l'assurance associée avec l'importation des biens sont séparément disponibles ? (7.03)

Est-ce que vous enregistrez et maintenez l'information sur la monnaie qui était utilisée pour spécifier la valeur sur la déclaration en douane ? (7.06)



Conversion des monnaies

Lorsque vous connaissez le taux acheteur et le taux vendeur, est-ce que vous utilisez le point médian entre les deux pour la conversion des monnaies ? (7.08)



Pays partenaire

Est-ce que vous identifiez vos pays partenaires sur la base de la définition de territoire statistique établie par vos partenaires eux-mêmes ? (8.01)

Est-ce que vous suivez généralement les critères d'origine comme définis dans la Convention de Kyoto ? (8.03)



Contrôle de la qualité

Est-ce que vous utilisez un seuil en dessous lequel les déclarations en douane ne sont plus obligatoirement remplies ? (9.01)

Si vous utilisez un seuil, est-ce que vous faites des estimations du commerce en dessous du seuil et est-ce que vous les comprenez dans vos statistiques du commerce ? (9.02)

Est-ce que vous utilisez des estimations pour remplacer des quantités manquantes au niveau détaillé des enregistrements? (9.09)



Contrôle de la qualité à la Douane

Est-ce que l'administration des douanes dans votre pays utilise SYDONIA ? (9.03)

Est-ce que l'inspection physique des marchandises par la Douane est basée sur le calcul du risque ? (9.04)

Est-ce que l'administration des douanes dans votre pays mène des ateliers pour enseigner aux commerçants et à leurs agents comment remplir les déclarations de douane ? (9.05)



Contrôle de la qualité à l'INS

Est-ce que votre bureau utilise Eurotrace pour traiter les enregistrements des douanes ? (9.06)

Est-ce que vous utilisez des prix de produits ou des valeurs unités pour évaluer la crédibilité des enregistrements des douanes ? (9.07)

Est-ce que vous utilisez des estimations pour remplacer des valeurs manquantes au niveau détaillé des enregistrements ? (9.08)



Type de transport

Est-ce que vous compilez des statistiques de commerce par type de transport ? (10.01)

Est-ce que vous identifiez les types suivants: avion, voie maritime, voie fluviale, rail, route et oléoduc ? (10.02 – 10.07)



Rapportage et diffusion

Combien de jours après la fin du période en référence les données sont disponibles (précise ou approximative) ?
(11.01)

Est-ce que vous publiez de la documentation sur vos sources et méthodes ? (11.04)

Quand la confidentialité est appliquée pour certains produits, est-ce que vous rapportez toujours la ventilation complète des partenaires sur le niveau de la classification des produits à partir duquel la confidentialité est garantie ?
(11.12)



Réconciliation

Depuis l'année 2000, est-ce que vous avez mené des études bilatérales ou multilatérales de réconciliation avec vos pays partenaires ou est-ce que vous planifiez de mener de telles études dans un avenir proche ? (9.11)



**MERCI BEAUCOUP DE
VOTRE ATTENTION**